

## SÉANCE DU 12 MAI 1905

PRÉSIDENCE DE M. ED. BUREAU.

M. Gagnepain donne lecture des procès-verbaux des deux précédentes séances dont la rédaction est adoptée après une observation de M. Friedel.

M. le Président prononce l'admission de deux membres présentés dans la précédente séance :

M. COUDERC, ingénieur à Aubenas (Ardèche), présenté par MM. Bouly de Lesdain et Lutz.

M. REYNIER, boulevard de la Concorde, à Marseille-Mazargues, présenté par MM. Bonnier et Malinvaud.

M. le Président annonce une présentation nouvelle.

M. Lutz donne lecture des lettres de remerciements de MM. Reynier et Longuet.

Au sujet de la Note : « *Un Pistacia prétendu hybride* », M. G. ROUY, ayant exprimé une appréciation qui figure au Bulletin, séance du 10 mars, p. 135, M. ALFRED REYNIER demande à faire une courte réplique :

Les exsiccatas du *Pistacia Lentisco-Terebinthus* que M. G. Rouy a reçus de M. BICKNELL sous le nom de *P. Saportæ* Burn. lui « paraissent » hybrides; dès lors il doute qu'il y ait « véritablement » identité entre les plantes provenant du Var, des Alpes-Maritimes, de la Ligurie et de la Sardaigne avec celles des Bouches-du-Rhône, car quelques-unes de celles-ci « pourraient » appartenir à des cas tératologiques (autrement dit n'être point l'hybride certain de sa *Flore de France*). Je crois devoir affirmer de nouveau que les spécimens de la localité princeps, vus *in herbario* DE SAPORTA, et le Pistachier du vallon de Morgiou (aux yeux d'H. ROUX, cet arbrisseau était très caractérisé, MARION le lui ayant fait connaître à ce titre) concordent avec tous mes exemplaires, consciencieusement accumulés, contrôlables au surplus par les dessins du Mémoire publié dans les *Annales des Sciences naturelles*.

L'intérêt de notre confrère est donc d'entrer dans le fond du débat et d'apporter des preuves sérieuses de l'hybridité de ses échantillons. Historiquement il ne saurait y avoir chose jugée : combien de fois l'exacte interprétation des faits de la nature n'a-t-elle pas été fort lente à se faire jour !

En ce qui concerne le nom de *P. Saportæ*, j'ai fourni les motifs le rendant obligatoirement modifiable en *P. Saportæ-Marioni*, si l'hybridité réelle du *P. Lentisco-Terebinthus* vient à n'être plus le problème que je désirerais voir M. G. Rouy solutionner au plus tôt.

M. Rouy dit qu'il n'a rien à ajouter à l'observation d'ordre purement historique qu'il a présentée à la séance du 10 mars, la question ayant été traitée par les botanistes qu'il a cités et de façon largement suffisante.

Lecture est donnée de la communication suivante :

## De l'influence de la composition chimique du milieu sur la végétation de quelques Algues Chlorophycées,

PAR M. JOSEPH COMÈRE.

J'ai publié, en janvier 1903, le résultat de quelques recherches faites en vue d'étudier l'action des eaux salées sur les Algues d'eau douce et de démontrer que, moyennant certaines précautions, il était possible de faire vivre les Chlorophycées filamenteuses dans de l'eau de mer artificielle à divers degrés de salure <sup>1</sup>.

Après ces premiers essais, tout en perfectionnant ma méthode de culture, j'en ai étendu l'application en employant des solutions de matières salines diverses et examiné leur limite de toxicité, ainsi que les modifications qui pouvaient être déterminées dans l'état physiologique des espèces en expérience par les changements des conditions d'existence.

L'étude des rapports, entre la composition chimique du milieu

1. J. COMÈRE. De l'action des eaux salées sur la végétation de quelques Algues d'eau douce (*Nuova Notarisia*, série 14, janvier 1903).